Timbaut (47) : un agriculteur poignardé au cri d'Allah Akbar par un Fiché S pour radicalisation assigné à résidence (MàJ VIDEO)

26/06/2017 à 14h00



Màj 26/06/17, 14h

Jean-Jacques Bourdin revient aujourd'hui sur ce drame, dénonçant son occultation par les grands médias. Il donne la parole à Lionel Falcoz, Maire Les Républicains de Laroque-Timbaut.

Un Agenais de 41 ans et un comparse de 20 ans sont en garde à vue depuis dimanche, pour des violences avec arme contre un agriculteur.

Le plus jeune demeure à Agen, il a 20 ans, il est connu pour des délits de droit commun, pas pour une appartenance à la mouvance djihadiste. En revanche, le profil du second, âgé de 41 ans, intéresse de près les gendarmes. Ils le connaissent car tous les soirs, avant 18 heures, il pointe à la gendarmerie dans le cadre d'une **assignation à résidence** ordonnée par le préfet du département en août 2016. Entendu pendant l'été 2016 encore dans un dossier judiciaire d'escroquerie à la carte bancaire, le quadra père de famille avait lors de son audition défendu les thèses de **Daesh**,

évoquant même **ses «frères» djihadistes**.

La Dépêche

Des nuisances sonores seraient à l'origine de l'altercation.

Deux hommes ont été interpellés, dimanche soir à Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne), par les gendarmes, qui recherchaient l'un d'eux, suspecté d'avoir poignardé un agriculteur et connu pour être radicalisé.

Vers 21 heures, une altercation éclate entre les conducteurs d'une voiture, celui d'un scooter et un agriculteur. Selon nos informations, les deux hommes reprochent au paysan de provoquer des nuisances avec sa moissonneuse batteuse. Le ton monte, le conducteur de la voiture aurait crié «Allahu Akbar» (« Dieu est [le] plus grand », ndlr) et asséné un coup de couteau à l'agriculteur.

Les deux hommes auraient ensuite pris la fuite, laissant la victime, gravement blessée à un bras. Elle sera prise en charge par les secours et évacuée vers le centre hospitalier d'Agen. Les militaires identifient et arrêtent les deux suspects peu de temps après. La brigade de recherches d'Agen est saisie de l'enquête.

(…) Le Parisien